



Les Maisons  
de Cognac

FRANCE

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉUNION DE  
FAMILLE DU 6 MAI 2024

- Les membres du SMC doivent s'engager à respecter les règles du droit de la concurrence. En conséquence, toutes les réunions du SMC doivent être menées dans le strict respect du droit français et européen de la concurrence :
  - **A cet égard, tout membre du SMC doit s'abstenir de communiquer, à tout moment, toute information confidentielle relative à sa société, telle que, par exemple, des informations stratégiques sur ses prix, ses conditions commerciales, les quantités produites et/ou vendues, ses marges commerciales....**
  - **Les membres s'engagent par ailleurs à ne pas échanger sur des sujets qui se situeraient en dehors de l'ordre du jour diffusé préalablement à la réunion et, éventuellement, revu mais toujours communiqué préalablement.**
- Tout manquement aux règles du droit de la concurrence expose l'entreprise et/ou ses représentants ainsi que l'organisme professionnel auquel l'entreprise est adhérente à des sanctions pécuniaires très lourdes (sanctions administratives notamment, infligées par les autorités de concurrence). Des sanctions pénales et/ou civiles peuvent également s'ajouter aux sanctions pécuniaires.
- Le SMC est très attaché et engagé dans le strict respect du droit de la concurrence et sera donc très vigilant s'agissant de tout comportement de ses membres qu'elle considérerait comme étant non-conforme à la réglementation en vigueur.



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SMC

16h00– 17h00

# Ordre du jour

16h00	Approbation de l'ordre du jour et relevé de décision de la réunion précédente	<b>Validation</b>	<i>5mn</i>
16h05	Préparation de la soirée CA SMC – CEO du 14 mai	<b>Discussion</b>	<i>10mn</i>
16h15	Proposition de travail sur un plan d'action France	<b>Validation</b>	<i>20mn</i>
16h35	Essences de bois	<b>Discussions</b>	<i>15mn</i>
16h50	Actions SAF France	<b>Validation</b>	<i>15mn</i>
17h05	Calendrier 2ème semestre	<b>Validation</b>	<i>5mn</i>

# APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ **DECISION ATTENDUE :**

- 1) **Approuvez-vous l'ordre du jour?**
- 2) **Approuvez-vous le relevé de décision du Conseil d'administration du 2 avril 2024?**

# SOIRÉE CA SMC – CEO DU 14 MAI

⇒ **Information**

- **Lieu : Maison Bache-Gabrielsen, 5 rue Louis Dominique, 16100 Cognac**
- Présence :
  - ✓ Laurent Boillot, Maison Hennessy
  - ✓ Cyril Camus, Maison Camus
  - ✓ Jean Jacque Dubau, Campari
  - ✓ César Giron, Maison Martell
  - ✓ Jean-Philippe Hecquet, Maison Remy Martin
- AGENDA
  - ✓ 18H30/45                      ACCUEIL
  - ✓ 19H00                              APÉRITIF THÉMATIQUE
  - ✓ 20H30                              DINER – POURSUITE DES ÉCHANGES

## RAYONNER DANS LE MONDE À PARTIR DE NOTRE TERRITOIRE, LA FRANCE, LES CHARENTES.

### Introduction : situation des marchés

- Vision du marché européen et plus particulièrement français?
- La diversité, facteur clé de succès de la catégorie ? Le rôle des PME? Des défricheurs, "ouvriers" de niches?
- A-t-on assez communiqué sur notre héritage, nos savoir-faire auprès de nos consommateurs?
- Mix-qualité et rajeunissement des consommateurs.
- Attractivité du territoire et spiritourisme. Comment s'inscrire dans le territoire? Comme faire de Cognac et l'appellation une véritable destination touristique?

# PROPOSITION DE TRAVAIL SUR UN PLAN D'ACTION COLLECTIF FRANCE

⇒ **Validation**

- Identifier les aspects relevant des Maisons et de leurs stratégies individuelles et les aspects qui peuvent être travaillés de manière collective
- Axes géographiques :
  - ✓ Local => 2 Charentes et Axe Cognac – Bordeaux
  - ✓ National => les grandes agglomérations françaises
- Axes de réflexion
  - ✓ Image : promotion
  - ✓ Commercial (stratégies Maisons)
  - ✓ Tourisme : Maisons / collectif

# ESSENCES DE BOIS

⇒ **Validation**

## Point de situation: Derniers échanges (CA SMC janvier 2023)

- **Contexte** :

Mandature 2017-2020 : BNIC a mené des expérimentations sur les essences de bois.

Mandature 20-23: BNIC a dépriorisé ce travail, décision du CA SMC de poursuivre le travail dans le cadre du SMC.

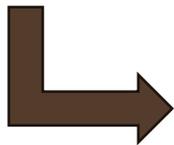
Constitution d'un GT, 2 réunions ont eu lieu, **un travail est en cours sur l'aspect historique** (usages et caractéristiques organoleptiques) et **un protocole d'expérimentation est envisagé**.

- **Discussions** : Afin de se positionner sur une éventuelle introduction dans le cahier des charges, il apparaît important
  - de travailler sur le lien à l'origine
  - de mener des expérimentations afin d'identifier l'impact des essences de bois sur la typicité du

- **Décisions :**

Accord pour poursuivre le travail : lien à l'origine et expérimentation, sous le lead de Maisons à identifier

- **Prochaine étape envisagée :** Réunir à nouveau les membres du GT



**Validez-vous cette proposition ?**

# SAF FRANCE : ACTIONS À METTRE EN PLACE

⇒ **Validation**



# Rencontre FFS avec la Ministre de la Santé

- Association nationale (loi 1901) réunissant des experts dans la recherche, le diagnostic, la prise en charge et la prévention du Syndrome d'Alcoolisation Foetale (SAF) et des Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale (TCAF).
- Campagnes de communication auprès du CHR et des médecins
- Prochaine campagne [DATE?]
  - ✓ Proposition d'organiser un événement (conférence?)
    - Cible : médecins, CHR et grand public
  - ✓ Relai de communication : site internet, Linked In



# CALENDRIER 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2024

⇒ **Validation**

	SMC - FAMILLE		BNIC	
<b>SEPTEMBRE</b>	Mercredi 4 septembre	CA SMC – FAMILLE	Jeudi 5 Septembre	Comité Permanent
<b>OCTOBRE</b>	Lundi 7 octobre	CA SMC – FAMILLE	Mercredi 9 octobre	Comité Permanent
			Mardi 15 et Mercredi 16 octobre	Commissions BNIC
<b>NOVEMBRE</b>	Mardi 5 novembre	CA SMC - FAMILLE	Jeudi 7 novembre	Comité Permanent
<b>DECEMBRE</b>	Lundi 2 décembre	CA SMC - FAMILLE	Mercredi 4 décembre	Comité Permanent
	Jeudi 12 décembre	Assemblée Générale SMC	Jeudi 19 décembre	Assemblées Plénière et ODG BNIC



# RÉUNION DE LA FAMILLE DU NÉGOCE

17h15– 19h30

# Ordre du jour

17h15	Approbation de l'ordre du jour et des relevés de décisions des réunions précédentes	Validation	5mn
17h20	Chine – point à date	Information	10mn
17h30	Budget du BNIC (selon les informations reçues)	Discussion	20mn
17h50	Siège du BNIC – Point d'étape	Discussion/ Décision	20mn
18h10	Business Plan et Gestion de campagne (si besoin)	Discussion	20mn
18h30	Retours sur les Commissions	Information	30mn
19h00	Comité Permanent avec les CEO du 15 mai	Information	5mn
19h05	Calendrier 2 <sup>ème</sup> semestre	Validation	5mn
19h10	Changements GT Production et GT outils	Validation	5mn

# APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ **DECISION ATTENDUE :**

- 1) **Approuvez-vous l'ordre du jour?**
- 2) **Approuvez-vous le relevé de décision de la réunion de Famille du 2 avril 2024?**

# CHINE – POINT À DATE

⇒ **Information**

- Procédure :
  - ✓ Demande de délai par les 3 entreprises échantillonnées : Accord jusqu'au 15 mai
  - ✓ Demande d'audition auprès du MOFCOM par les 3 entreprises échantillonnées + Spiritseurop/FEVS/BNIC/BNIA
    - Le Mofcom devrait accepter, mais aura la main sur toutes les modalités
    - Objectif : continuer à afficher notre exemplarité dans le respect de la procédure et marquer le coup avec un message politique plus fort.
- Aspect politique : retour sur la Mission en Chine
- Prochaine étape : Visite du Président Xi le 6 mai

# BUDGET BNIC

⇒ **Information**

- En attente des éléments du BNIC / Rappel des demandes de la Famille du négoce :

## Proposition budgétaire sur 3 ans

- vision analytique : coûts des actions, les frais de structure et les ETP pour chaque priorité identifiée par le CP/ les commissions.
- analyse des effets des actions classées en P1 et des coupes ou reports proposés sur l'atteinte des objectifs + impact RH

## Une vision globale de la masse salariale

L'évolution du nombre d'ETP et de la masse salariale par pôle depuis 10 ans, ainsi que les perspectives d'évolution (départs en retraite / autres départs ...)

## Crash test

Capacité du BNIC à accepter des exercices déficitaires sur les 10 prochaines années et répondre à ses engagements i) financement nouveau site ii) niveau de réserve à 6 mois

# BNIC - PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES GLOBALES 24 - 25

GT 27/03/2024

A taux constant / Sans parité (> 54,5% Viti / 45,5% Négoco, sauf pour ODG)

GT 23/04/2024

A taux constant / Sans parité (> 54,2% Viti / 45,8% Négoco, sauf pour ODG)

Suite GT 23/04/2024

A taux constant / Sans parité (> 54,2% Viti / 45,8% Négoco, sauf pour ODG)

B.N.I.C. (en K€)	HYP CVO & ODG Volumes 18/03/2024		HYP CVO & ODG Volumes 16/04/2024		POST GT 23/04/24				HYP CVO & ODG Volumes B.P. Négoco du 23.04.24		Commentaires Suite GT 23/04/2024			
	GT 27/03/24	Variation 24/25 /Brévisé 23/24 en K€	BUDGET 24 - 25 TOTAL	BUDGET 24 - 25 P1	Variation 24/25 /Brévisé 23/24 en K€	BUDGET 24 - 25 TOTAL	BUDGET 24 - 25 P1	BUDGET 24 - 25 P2	Variation 24/25 /Brévisé 23/24 en K€	BUDGET 24 - 25 TOTAL		BUDGET 24 - 25 P1		
<b>PRODUITS</b>														
CVO BNIC	13 497	- 1 379	13 568	13 568	- 1 309	13 568	13 568		- 1 309	12 479	12 479	51% Viti/49% Négoco		
CVO R&D_Transition Environnementale	634	- 338	634	634	- 338	634	634		- 338	505	505	Fléchage 225K€ HT s/ I.Cognac		
CVO Florescence Dozée	307	9	300	300	2	300	300		2	300	300	Via Budg. FEDE. Voté		
Cotisations ODG	1 122	- 28	1 122	1 122	- 28	1 122	1 122		- 28	1 122	1 122	Rest ODG = 0 / Paillé		
<b>Sous-Total CVO et Cotisations ODG</b>	<b>15 561</b>	<b>- 1 736</b>	<b>15 624</b>	<b>15 624</b>	<b>- 1 672</b>	<b>15 624</b>	<b>15 624</b>		<b>- 1 672</b>	<b>14 406</b>	<b>14 406</b>			
Prestations de service	1 137	147	1 139	1 139	148	1 139	1 139		148	1 139	1 139	v.23/04/24		
Subventions	237	- 213	237	237	- 213	275	275		- 175	275	275	Pays Tiers: pas de programme // Vitisev, Vitiboost, ITAI 2024		
Prod Immobilisée	564	314	564	564	314	564	564		314	564	564	-		
Produits financiers	270	270	270	270	270	270	270		270	270	270	-		
<b>Sous-Total Autres Recettes</b>	<b>2 208</b>	<b>518</b>	<b>2 209</b>	<b>2 209</b>	<b>519</b>	<b>2 247</b>	<b>2 247</b>		<b>557</b>	<b>2 247</b>	<b>2 247</b>			
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>17 769</b>	<b>- 1 218</b>	<b>17 834</b>	<b>17 834</b>	<b>- 1 154</b>	<b>17 872</b>	<b>17 872</b>		<b>- 1 115</b>	<b>16 654</b>	<b>16 654</b>			
<b>CHARGES</b>														
					ETP* Permanents	ETP Temporaires								
					CDD	ALTER NANT	Stagiaires	Intérimaires						
Juridique, dont Bureau de Chine	2 152	176	2 146	2 078	12,06		1,00			102	2 146	2 103	v23/04/24 P1 + P2 Cotisations Pôle	
Technique & Développement Durable	4 602	95	4 438	4 347	23,83	5,58	1,00	3,00	0,12	351	4 438	4 403	v23/04/24 P1 + P2 LIT	
Communication	2 758	- 384	2 491	2 491	8,98	3,42	3,00	0,50		651	2 759	2 491	v23/04/24 P1	
Contrôle qualité & ODG	2 063	81	2 037	2 037	22,42	3,83				55	2 037	2 037	v23/04/24 P1	
Économie & Développement Territorial	712	20	711	652	4,00	1,00	0,50			40	711	611	v23/04/24 P1 * ETP alternatif en P2 spécifique activité GT Marché, cas unique	
Ressources	2 208	192	2 150	2 139	20,43	2,00	2,94	0,08		123	2 150	2 139	v23/04/24 P1	
Direction Ressources Humaines	528	- 58	538	531	3,99		1,00			55	538	531	v23/04/24 P1	
Direction Générale & Interprofession	1 585	- 105	1 598	1 589	2,82		1,00			120	1 598	1 589	v23/04/24 P1	
Direction Grands Projets	114	- 166	114	113						167	114	113	v23/04/24 P1	
Charges de structures	2 349	54	2 349	2 338						58	2 349	2 338	v23/04/24 P1 +P2 Calculateur Carbone	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>19 070</b>	<b>- 285</b>	<b>18 859</b>	<b>18 194</b>	<b>98,53</b>	<b>14,83</b>	<b>9,94</b>	<b>5,00</b>	<b>0,20</b>	<b>- 1 160</b>	<b>18 859</b>	<b>18 335</b>	<b>525</b>	
<b>RESULTAT</b>	<b>- 1 301</b>	<b>- 933</b>	<b>- 1 026</b>	<b>- 361</b>	<i>*ETP: Equivalents Temps plein</i>				<b>7</b>	<b>- 988</b>	<b>- 463</b>	<b>60</b>	<b>- 2 206</b>	<b>- 1 681</b>

Variation Résultat / GT 27/03/24  
Variation Produits / GT 27/03/24  
Variation Charges / GT 27/03/24

275  
65  
-210

Variation Résultat / GT 23/04/24  
Variation Produits / GT 23/04/24  
Variation Charges / GT 23/04/24

313  
103  
-210

563  
38  
-210

Variation Résultat / version précédente  
Variation Produits  
Variation Charges

275  
65  
-210

Variation Résultat / version précédente  
Variation Produits  
Variation Charges

38  
38  
0

-463  
-  
-525

							16 654	16 654	
CHARGES		ETP* Permanents		ETP Temporaires					
		CDI	CDD	ALTER NANT	Stagiaires	Intérimaires			
Juridique, dont Bureau de Chine	2 152	12,06			1,00		2 146	2 103	√23/04/24 P1 + P2 Cotisations Pôle
Technique & Développement Durable	4 602	23,83	5,58	1,00	3,00	0,12	4 438	4 403	√23/04/24 P1 + P2 LIT
Communication	2 758	8,98	3,42	3,00	0,50		2 759	2 491	√23/04/24 P1
Contrôle qualité & ODG	2 063	22,42	3,83				2 057	2 037	√23/04/24 P1
Économie & Développement Territorial	712	4,00		1,00	0,50		711	611	√23/04/24 P1 * ETP alternant en P2 specifique activité GT Marché, cas unique
Ressources	2 208	20,43	2,00	2,94		0,08	2 150	2 139	√23/04/24 P1
Direction Ressources Humaines	528	3,99		1,00			538	531	√23/04/24 P1
Direction Générale & Interprofession	1 585	2,82		1,00			1 598	1 569	√23/04/24 P1
Direction Grands Projets	114						114	113	√23/04/24 P1
Charges de structures	2 349						2 349	2 338	√23/04/24 P1 +P2 Calculateur Carbone
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>19 070</b>	<b>98,53</b>	<b>14,83</b>	<b>9,94</b>	<b>5,00</b>	<b>0,20</b>	<b>18 859</b>	<b>18 335</b>	
*ETP: Equivalents Temps plein							- 2 206	- 1 681	

# SIEGE DU BNIC

⇒ Discussion/Décision

- ⇒ Demande de la famille du négoce d'informations complémentaires :
  - ✓ Coûts d'un arrêt ou d'une suspension du projet (pénalités, frais de relogement de la station et autres frais)
  - ✓ Travail sur le crash test budgétaire
  
- ⇒ Accord de principe de l'acheteur du siège :
  - ✓ Report de la date de libération des locaux, qui pourrait aller jusqu'en 2027 (engagement de Redman : livraison pour juin 2026)
  - ✓ Clause, dans le contrat pour aller au-delà de cette date contre indemnités / loyer mensuel.
  - ✓ Clause résolutoire si nous décidions ou ne pouvions plus vendre à un moment donné (contre indemnité spécifique).

# BUSINESS PLAN – GESTION DE CAMPAGNE

- ⇒ **Discussions**
- ⇒ **Business Plan : Retour sur le GT Production du 30 avril**
- ⇒ **Gestion de campagne : questions qui seront posées au CP du 7 mai**

- Pour le BP : debrief oral du GT production par Lilian

**1- Action ou non sur la déclaration d'affectation en 2024 (une modification ponctuelle de l'affectation 2024 effectuée en 2023 sans remise en cause du principe d'affectation en 2024 pour 2025) ?**

**=> Réponse de la Famille du Négoce (réunion du 19 avril):**

- Modification d'affectation :
  - Attendre l'année prochaine au regard des difficultés que cela peut engendrer vis-à-vis des autres régions.
  - Ok pour supprimer l'affectation pour 2 ans

## 2-Action ou non sur les plantations anticipées ?

- Option 1 : possibilité de plantations anticipées pour le vignoble et de coupler cette décision à la précédente de prolonger la possibilité de replanter jusqu'à 6 ans après la demande d'autorisation de replantations.
- Option 2 : supprimer la possibilité de double production en 3e et 4e feuilles.

### =>Réponse de la Famille du Négoce :

- Suppression des aides à la restructuration qui incite à la plantation ou replantation
- Suppression de la possibilité de double production en 3ème et 4ème feuille
- Report des plantations ou replantation après arrachage accompagné de la suspension de la pénalité en cas de non-plantation.
- Demander l'état d'avancement sur la suppression de la production sur 2ème feuille
- Travailler sur la possibilité d'avoir une gestion du renouvellement (et pas de l'ensemble de l'appellation) à l'exploitation => permettre à ceux qui souhaitent renouveler leur vignoble et donc arracher de produire la même quantité totale d'alcool pur sur la surface réduite que ce qu'il aurait dû produire sur la surface entière de son exploitation.

- **Deuxièmes feuilles : point à date**
  - 18/09/23 : Décision du CP : supprimer la possibilité de produire des produits vitivinicoles sur les vignes en deuxième feuilles
  - 02/24 : Retour de la DGPE : Dans la mesure où l'ensemble des eaux-de-vie AOC s'engagent dans la démarche => Nécessité d'une **modification du Code rural**, pas besoin de modifier le CdC
  - Procédure :
    - Saisine de la CNBS
    - Validation par le CNINAO
    - Arrêté du ministère de l'agriculture

*3-Action ou non sur l'envoi à la destruction industrielle par distillation.*

## **Réponse de la Famille du Négoce :**

- Sur les prestations viniques pour le bioéthanol : cette possibilité est déjà ouverte par la réglementation et devrait faire partie des solutions à mettre en œuvre et à promouvoir
- Demander la validation de la qualification de débouché industriel pour les jus et les sucres de raisins (à distinguer des MCR)
- Pour les sucres destinés à l'alimentation
  - il faut travailler avec les sucriers
  - définir les volumes et organiser la logistique

## **4- Confirmation du mandat donné aux services du BNIC de déposer un rescrit auprès de l'administration fiscale s'agissant de la valorisation sur le plan comptable des volumes de réserve climatique.**

- 5 avril 2024 : Réunion de préparation de campagne avec les principaux acteurs.
  - ⇒ Echanges sur la réserve climatique (RC) et tout particulièrement sur la valorisation, sur le plan comptable, des eaux-de-vie mises en réserve climatique
  - ⇒ Campagne 2023 -2024 : Interrogation des conseils fiscalité du BNIC : les volumes de RC peuvent être comptabilisés au niveau comptable sur la base des coûts engagés par le viticulteur au titre de la distillation et du stockage de ces volumes.
  - ⇒ Position différente de certains cabinets de gestion: la comptabilisation au prix de revient ou au cours du jour de l'exercice en cours si ce cours est inférieur au prix de revient.

**Proposition : Sollicitation de l'administration fiscale via une procédure de rescrit fiscal; objectif : disposer d'une position claire.**

# RETOURS SUR LES COMMISSIONS

⇒ **Information**

- Pour validation : Plan de sensibilisation auprès des ressortissants du BNIC : marques qui contiennent l'IG Cognac
- Pour Information :
  - Sujets fiscalité : avancées avec la DGDDI, TVA
  - Feux d'alcool : Nouvelle version début avril
  - Réforme des IG
  - Corée du Sud : Etiquetage de la liste des ingrédients
  - PPWR



- Présentation du plan d'action et du budget
- Retours des différents GT : cadre d'intervention, et sujets décisions :
  - Trophées Cognac Vignoble Engagé
  - Emission La carte aux trésors
  - Fête du Cognac
  - Ban de la Distillation



Axe 1 :  
Communication  
environnementale

Axe 2 :  
Tourisme et  
événements régionaux

- Communication attractivité, emploi, formation
- Communication tourisme
- Partenariats régionaux

Axe 3 :  
Rayonnement de  
l'appellation

- Communication internationale
- Réseaux sociaux et web France
- Communication ressortissants
- Relation presse
- Formation et salons

- ETA- Point à date sur les actions en lien avec la MSA
- Retour sur l'expérimentation stage clé en main pour les 3<sup>e</sup>
- Sollicitations de l'éducation nationale – Coloration BTS et stages 2<sup>nde</sup> – Stage BTS SAM
- Présentation L'Art d'être différent



- Feuille de route des GT
- Point de suivi GT Territoires – Premier bilan des rencontres des maires 2024
- Point de suivi du GT production



## Groupe de Travail «Marché»

### Objectifs

- Apporter des services de veille et d'analyse de marchés en jouant un rôle d'observatoire de la filière
- Diffuser des éléments d'analyse des marchés du cognac et de ses concurrents
- Acculturer la famille de la Viticulture aux marchés du Cognac et des autres spiritueux concurrents

## Groupe de Travail «Production»

### Objectifs

- Proposer et analyser de nouveaux outils de régulation de la filière

## Groupe de Travail «Coûts de Production»

### Objectifs

- Diffuser les résultats de la filière à travers des publications phares

## Groupe de travail « Territoire »

### Objectifs :

- Faire valoir le rôle de la filière sur son aire d'appellation
- Maintenir les grandes lignes / mettre à jour/ coordonner la stratégie d'influence territoriale
- Aller à la rencontre des maires du territoire, renforcer nos interactions avec les intercommunalités

- Suivi du GT Cahier des charges : VIFA-DEI-Embouteillage du vrac
- Priorisation des sujets autour des obligations déclaratives douanières :

⇒ Le taux d'erreurs constatés sur les différentes déclarations obligatoires dépasse la capacité du Pôle Contrôle à assurer le support nécessaire au suivi et à la correction de ces erreurs

- Objectifs :

- Créer des modules d'informations
- Mettre en place des sessions d'information sur les thèmes les plus récurrents
- Mettre en place les indicateurs de suivi pour évaluer l'impact des mesures mises en place
- Identifier des pistes d'amélioration, de simplification permettant de limiter les sources d'erreurs

⇒ Volonté forte d'utiliser et d'optimiser les informations transmises par les ressortissants (au travers des DAE notamment,) afin de simplifier les déclarations obligatoires (type DRM). Cela permettrait d'éviter des erreurs et donc de dégager/économiser des ressources (humaines et financières).



## Groupe de travail Développement et amélioration des outils

### Objectifs :

- Identifier et mettre en oeuvre des solutions de simplification du processus déclaratif au travers de l'évolution des outils existants
- Mettre en place une base documentaire de guides/tutoriels pratiques et intuitifs pour aider les professionnels à l'utilisation des outils du BNIC.
- Suivre les projets de création de nouveaux outils digitaux à destination des professionnels



- Pour décision:
  - Cahier des charges du calculateur carbone
  - Diffusion du guide éco-distillation
  - **Prémultiplication- transfert au CVC**
- Pour information :
  - DEI distillation alternative
  - Projet préchauffage
  - Plan national contre le dépérissement du vignoble
  - **Création GT Maladies**



Groupe de Travail	Axes de travail
Vignoble Performant	Perspective adaptation au changement climatique VIFA et Polygénique + connaissance et gestion des sols + création du Gt maladies
CEC	Outils, indicateurs CEC et autres certifs et observatoires, obligation de résultat et alerteurs
Distillation Durable	Mise en place du réseau Disti; guide éco distillation et DEI
Carbone	Stratégie, déploiement des outils et calculateurs et m à j du bilan
Développement Durable	Priorité sur le sujet eau
Sécurité et Composition des produits	Missions socles avec fiches sécurité alimentaires et harmonisation des audits et lien avec les changements de pratiques
SIG	outils de cartographie CEC, Flav
Autres livrables	transfert de connaissance, soutien au pole juridique et ITAI et Labo (ODG et SAQ)

# COMITÉ PERMANENT CEO DU 15 MAI

⇒ **Information**

- Programme prévisionnel
  - 10H – Accueil café
  - 10h30- Echange CEOs/CP BNIC
  - 12h30- Poursuite des discussions autour d' un déjeuner convivial
  
- Thématique envisagée
  - Vision à court, moyen et long terme des marchés
  - USA-Chine-GTR- France et reste du Monde
  - Focus Chine enquête anti-dumping

# CALENDRIER 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2024

⇒ **Validation**

	SMC - FAMILLE		BNIC	
SEPTEMBRE	Mercredi 4 septembre	CA SMC – FAMILLE	Jeudi 5 Septembre	Comité Permanent
OCTOBRE	Lundi 7 octobre	CA SMC – FAMILLE	Mercredi 9 octobre	Comité Permanent
			Mardi 15 et Mercredi 16 octobre	Commissions BNIC
NOVEMBRE	Mardi 5 novembre	CA SMC - FAMILLE	Jeudi 7 novembre	Comité Permanent
DECEMBRE	Lundi 2 décembre	CA SMC - FAMILLE	Mercredi 4 décembre	Comité Permanent
	Jeudi 12 décembre	Assemblée Générale SMC	Jeudi 19 décembre	Assemblées Plénière et ODG BNIC

# MODIFICATION DU RI ET DES STATUTS DU BNIC

⇒ **Validation**

- **A valider :**

**Nombre de représentants maximum par GT : proposition du  
BNIC (demande de la viticulture) : réduire à 6 membres par  
famille sauf accord des 2 familles avec un maximum de 8?**

# CHANGEMENT GT PRODUCTION

⇒ **Validation**

**Maison Hennessy – Régis Dupuy remplace Eric Gilabert**

# CHANGEMENT GT OUTILS

⇒ **Validation**

**Maison Villevert – Mahault Dubus remplace Elodie Martin**



Les Maisons  
de Cognac

FRANCE

**Merci de votre participation**